Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213500515-20261120-2026103CM-DE

Ville de CESSON SÉVIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2026
REGISTRE DES DELIBERATIONS - EXTRAIT N° 2026 - 103

Nombre de Conseillers :
En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit novembre, le Conseil Municipal s'est réuni à 19 h 00, Salle du Conseil Municipal à l'Espace Citoyen, sous la présidence de M. Jean-Pierre SAVIGNAC, Maire, après avoir été légalement convoqué

Date de convocation : 10 novembre 2026 **Date d'affichage : 10 novembre 2026**

Conseillers Municipaux présents : M. le Maire, M. BAGOURD, Mme BLONDEL, M. BORELY, Mme BOUVIER, M. CARTA, M. CHEREAU, M. COUGARD, M. DECOURCELLE, Mme EL DIB, M. GABORIEAU, Mme GOBAILLE, M. GODEFROY, M. GREBOVAL, M. GUILLOUX, M. JERABEK, M. JONNET, M. LAURENT, Mme LEGAULT, Mme LE GLEAU DECKMYN, M. OUAHBA CATHERINE, M. PARISOT, Mme PETITCOLLOT, Mme POIRIER, Mme WYART.

Conseillers Municipaux absents : Mme ALCEDO CASTRO (pouvoir à M. SAVIGNAC), Mme CORLAY (pouvoir à Mme El DIB), Mme DELPAL (pouvoir à Mme WYART), Mme FERET (pouvoir à Mme LEGAULT), M. GOURSOLAS (pouvoir à M. BAGOURD), Mme THOMAS (pouvoir à M. COUGARD), Mme TOURNAT COUREAU (pouvoir à M. DECOURCELLE), Mme VINCENT (pouvoir à Mme GOBAILLE).

Secrétaire de séance : Mme LEGAULT

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE : MODIFICATION DE LA COMPOSITION

Entendu l'exposé de M. le Maire
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-21 et L 2143-3 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE

DECIDE (A L'UNANIMITE) de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission.
DESIGNE en qualité de représentant de la commune :

- Michel GOURSOLAS
- Yannick GABORIEAU
- Amélie VINCENT
- Karen TOURNAT
- Guillaume CHEREAU

Publié et affiché le 20 novembre 2026